

Première étude de cas

LE LIEN D'ADN MÈNE À UNE PEINE D'EMPRISONNEMENT À PERPÉTUITÉ

C'était son premier quart de nuit derrière le comptoir du dépanneur Big Ben's. Et tragiquement, ce serait son dernier.

Marie Lorraine Dupe, 46 ans, a été poignardée à mort à Sydney, Nouvelle-Écosse, le 22 mars 1992. Le meurtrier a utilisé un couteau de 30 centimètres pour la poignarder des dizaines de fois. Pendant qu'elle saignait à mort au sol, il a volé 300 \$ dans la caisse enregistreuse et deux cartouches de cigarettes. Sa fuite à pied dans une forte tempête de neige a empêché les chiens policiers de suivre sa piste.

Il y avait bien d'autres indices matériels – plusieurs mégots de cigarette et une tasse à café ayant servi – mais la science judiciaire n'était pas assez avancée pour extraire des échantillons utiles à des fins d'analyse génétique.

La police locale a mené une enquête étendue, interviewant 200 personnes, mais le meurtre est resté irrésolu pendant plus de dix ans. Après avoir épuisé chaque piste, les policiers frustrés ainsi que la famille et les amis de la victime

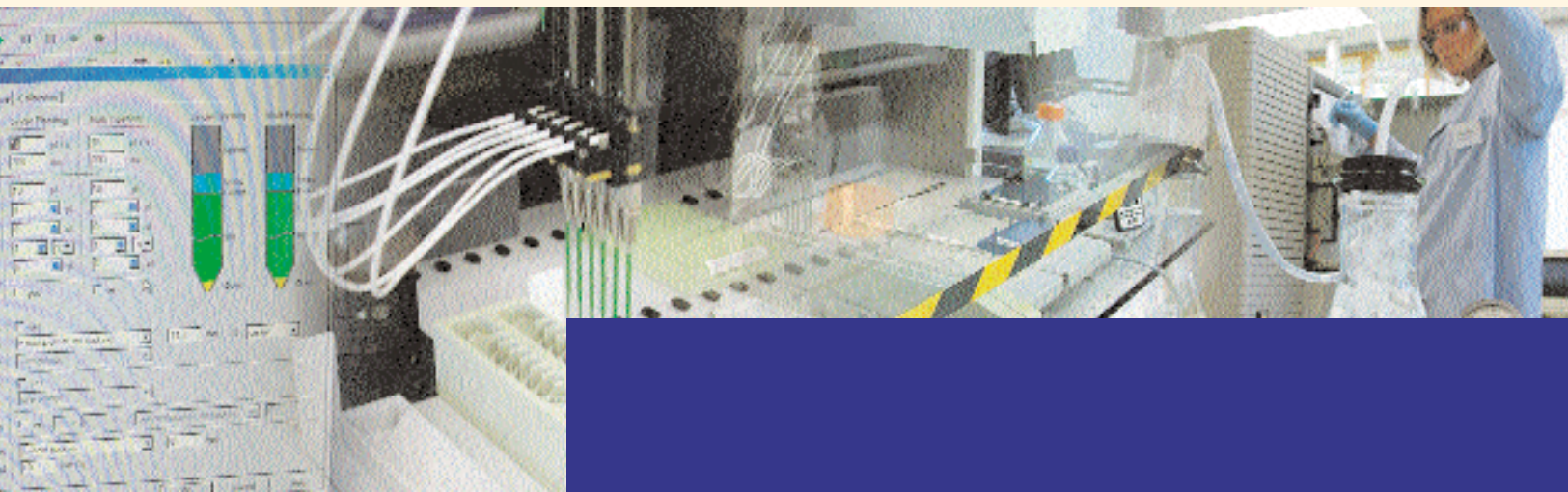
pouvaient seulement espérer que la chance leur sourirait.

En janvier 2001, la technologie avait assez progressé pour permettre aux autorités d'établir un profil d'identification génétique à partir des articles laissés négligemment sur les lieux du crime. Le profil a été ajouté au fichier de la BNDG. Cela se révélerait par la suite un lien crucial qui entraînerait une condamnation à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse et une peine

obligatoire d'emprisonnement à vie.

Dans une affaire sans aucun lien, survenue neuf ans après le meurtre – et à des centaines de kilomètres du lieu de l'horrible crime – un tribunal de l'Ontario condamnait Ernest Gordon Strowbridge, âgé de 28 ans, de voies de fait causant des lésions corporelles. Le juge, invoquant un article relativement récent du *Code criminel*, ordonnait à Strowbridge de fournir un échantillon biologique à des fins d'analyse génétique. Le profil en résultant a été versé au fichier de la BNDG et a produit une « correspondance » avec un profil dérivé de l'ADN provenant d'un des mégots de cigarette retrouvés sur les lieux du meurtre au dépanneur Big Ben's.

Cette découverte a donné lieu au Projet Phoenix, une complexe opération d'infiltration menée par la Police provinciale de l'Ontario (PPO), en étroite collaboration avec la police régionale de Cap-Breton, qui pouvait maintenant espérer avoir retrouvé la piste du meurtrier de Marie Lorraine Dupe.



Lors d'une opération soigneusement planifiée, la PPO a arrêté Strowbridge en juillet 2001 en vertu d'un mandat non exécuté pour possession de biens volés. Un agent d'infiltration, se faisant passer pour un autre prisonnier, s'est lié d'amitié avec Strowbridge pendant leur transport dans un fourgon cellulaire.

Après leur remise en liberté, l'agent a demandé à Strowbridge s'il était intéressé à faire de l'argent rapidement. Pendant les quelques semaines suivantes, Strowbridge a pris part à plusieurs vols de véhicule orchestrés en réalité par la police.

Il a par la suite eu l'occasion de rencontrer le chef du réseau en vue d'une entrevue pour obtenir un poste au sein de l'organisation. La rencontre a eu lieu dans un hôtel de Toronto, une caméra vidéo dissimulée par la police enregistrant chaque mot.

Désireux de faire bonne impression auprès du chef, Strowbridge a donné spontanément les détails les plus sordides du meurtre de 1992 à Sydney.

« J'ai bu du scotch, il y a 10 ans en Nouvelle-Écosse », a-t-il raconté à l'agent d'infiltration, « et j'ai commis le meurtre du dépanneur Big Ben's. Je n'ai pas réalisé ce que j'avais fait avant le lendemain ... peut-être qu'elle ne m'a pas servi ou quelque chose du genre. Je ne sais pas. Peut-être qu'elle a été impolie à mon endroit, qu'elle a

ri de moi. Tout ce que je sais, c'est que l'instant d'après, je la poignardais. »

La bande vidéo et la puissante preuve par ADN ont entraîné un procès en Nouvelle-Écosse. Le tribunal a appris que les chances que son ADN concorde avec celui d'un autre homme étaient d'une sur 1,5 milliard.

Devant les preuves accablantes contre lui, Strowbridge a plaidé coupable à une accusation de meurtre au deuxième degré et a été condamné à une peine obligatoire d'emprisonnement à perpétuité.

Le juge président le procès s'est montré très catégorique sur l'importance de la preuve par ADN. « Nous vivons une nouvelle ère du système de justice criminelle », a noté le juge Joseph Kennedy. « Les supposées affaires non résolues sont maintenant traduites en justice ... parce qu'il y a eu des progrès remarquables dans le traitement de l'ADN. »

